

Variétés inscrites au Catalogue officiel français en 2019

Espèces agricoles	Listes au catalogue			TOTAL
	A	B	P	
Betterave fourragère	4			4
Betterave sucrière	20	12		32
Chicorée industrielle	4			4
Betteraves et chicorée industrielles	28	12		40
Avoine de printemps	4			4
Avoine d'hiver	3			3
Avoine nue de printemps	1			1
Avoine nue d'hiver	2			2
Avoine rude	3			3
Blé dur	1			1
Blé tendre de printemps	1			1
Blé tendre d'hiver	27	8		35
Orge de printemps à 2 rangs	9	4		13
Orge d'hiver à 2 rangs	3	1		4
Orge d'hiver à 6 rangs	15	2	4	21
Triticale	8	1		9
Céréales à paille	77	16	4	97
Colza oléagineux d'hiver	30	24		54
Moutarde blanche	1			1
Moutarde brune	2			2
Colza et autres crucifères	33	24		57
Chanvre	2			2
Lin fibre de printemps	1			1
Lin oléagineux de printemps	2			2
Lin et chanvre	5			5
Maïs	50	31		81
Sorgho fourrager	3			3
Sorgho grain	4	3		7
Maïs et sorgho	57	34		91
Fétuque élevée gazon	5			5
Fétuque rouge demi-traçante	2			2
Fétuque rouge gazonnante	2			2
Fétuque rouge traçante	2			2
Ray-grass anglais gazon	5			5
Dactyle fourrage	3			3
Fétuque des prés	1			1
Fétuque élevée fourrage	7			7
Ray-grass anglais fourrage	10	1		11
Ray-grass d'Italie alternatif	2	1		3
Ray-grass d'Italie non alternatif	3	1		4
Ray-grass hybride	4			4
Luzerne	5			5
Pois fourrager d'hiver	1			1
Trèfle blanc	3	1		4
Trèfle de Micheli	1			1
Trèfle squarrosom	1			1
Trèfle violet	1			1
Vesce commune de printemps	1			1
Vesce commune d'hiver	1			1
Plantes fourragères et à gazon	60	4		64
Féverole de printemps	2			2
Féverole d'hiver	5			5
Pois protéagineux de printemps	19	1		20
Pois protéagineux d'hiver	3	1		4
Plantes protéagineuses	29	2		31
Pomme de terre de consommation	9			9
Pomme de terre Féculière	1			1
Pommes de terre	10			10
Soja	8	1		9
Tournesol	9	8		17
Tournesol et soja	17	9		26
Sous total pour les espèces agricoles	316	101	4	421

Variétés inscrites par arrêté du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, sur proposition du CTPS et sur la base des évaluations réalisées par le GEVES dans les listes :

A : Variétés agricoles dont les semences peuvent être multipliées et commercialisées en France et UE

B : Variétés agricoles dont les semences peuvent être multipliées en France en vue de leur exportation hors de l'UE

C : Variétés de conservation cultivées dans des régions spécifiques, menacées d'érosion génétique et commercialisables dans la région d'origine

P : Composants d'hybrides



Espèces légumières	Listes au Catalogue				TOTAL
	a.	b.	c.	d.	
Aubergine				1	1
Betterave rouge	2				2
Carotte	4				4
Céleri	1				1
Chicorée - Witloof (endives), et à larges feuilles (chicorée italienne)	4				4
Chicorée frisée / Chicorée scarole	2				2
Chou frisé	2				2
Chou brocoli	10				10
Chou cabus	3				3
Chou de Bruxelles	2				2
Chou de Milan	1				1
Chou-fleur	11				11
Concombre / Cornichon	3				3
Courgette	8				8
Haricot	13				13
Haricot d'Espagne	1				1
Laitue	68				68
Maïs potager	7	2		1	10
Melon	20				20
Melon d'eau / Pastèque	1			1	2
Navet de printemps / Navet d'automne	1				1
Piment / Poivron	8		1		9
Poirée	1				1
Pois potager	1				1
Pois-chiche	3				3
Radis	1				1
Radis rave				2	2
Tomate	31	1		1	33
Porte greffes Solanum lycopersicum x solanum habrochaïtes	2				2
Sous total pour les espèces légumières	211	3	1	6	221

a : Variétés dont les semences peuvent être certifiées "semences de base" ou "semences certifiées" ou contrôlées "semences standards" et commercialisables en France.

b : Variétés dont les semences ne peuvent être contrôlées qu'en tant que "semences standards" et commercialisables en France

c : Variétés de conservation cultivées dans des régions spécifiques, menacées d'érosion génétique et commercialisables dans la région d'origine

d : Variétés sans valeur intrinsèque pour la production commerciale mais créées en vue de répondre à des conditions de culture particulières et commercialisables en France

Espèces fruitières	Listes au Catalogue		TOTAL
	1	2	
Abricotier	7		7
Cerisier doux	2		2
Pêcher	25		25
Pommier	9		9
Prunier japonais	1		1
Total pour les espèces fruitières			44

Liste 1 = variétés avec une Description Officielle, dont les plants peuvent être commercialisés et certifiés au sein de l'UE

Liste 2 = variétés avec une Description Officiellement Reconnue, dont les plants peuvent être commercialisés et certifiés au sein de l'UE

Espèces vignes	Listes au Catalogue		TOTAL
	A	B	
Vignes	4		4
Total pour les espèces vignes			4

Liste A : variétés dont les matériels de multiplication peuvent être commercialisés au sein de l'Union Européenne.

Liste B : variétés dont les matériels de multiplication peuvent être produits en France en vue de leur exportation vers les Pays Tiers.

TOTAL des variétés inscrites au Catalogue français en 2019 :

Variétés agricoles + légumières + fruitières + vignes = **690**

Pour consulter l'ensemble des variétés inscrites au Catalogue Officiel français : <https://www.geves.fr/catalogue/>